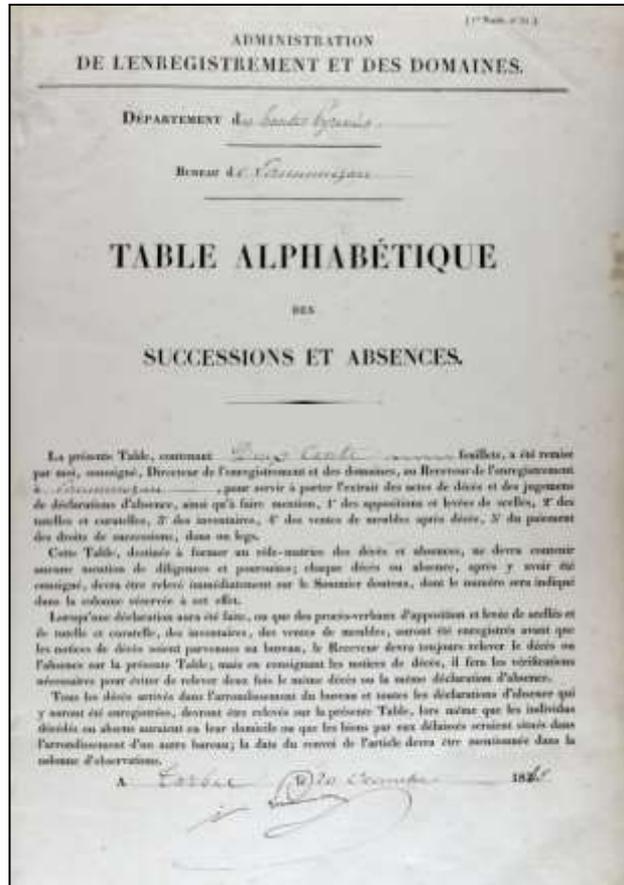


Cas pratique n° 1



L'Enregistrement

Archives départementales des Hautes-Pyrénées



Juin 2015

L'ENREGISTREMENT

CAS PRATIQUE N° 1 : RECHERCHER UNE SUCCESSION AUPRES DE L'ENREGISTREMENT

Contexte :

Un chercheur souhaite avoir des informations sur la succession de Jean-Louis Saint-Martin décédé à Vielle-Adour le 23 novembre 1912 ainsi que sur celle de Gilbert Marie Lorgue né à Vic-en-Bigorre le 25 mars 1914 et décédé à Sarriac en décembre 1943.

Objectif :

Entreprandre une recherche relative à une succession à partir des documents établis par l'Enregistrement disponibles.

Préalable :

Avoir pris connaissance de la fiche pratique « L'Enregistrement » proposée par les Archives départementales des Hautes-Pyrénées.

Etapes de la recherche :

Pour trouver des informations relatives à une succession, le chercheur doit consulter les registres de déclarations de mutations par décès. Pour les atteindre, il doit préalablement consulter les tables de successions et absences en connaissant le lieu et la date de décès de l'individu recherché ainsi que son lieu de domicile.

Afin d'identifier le bureau de l'Enregistrement compétent, le chercheur dispose d'un tableau indiquant pour chaque commune du département, son bureau de rattachement. Celui-ci est consultable sur la page dédiée au [guide de recherche « L'Enregistrement »](#)

A. LA SUCCESSION DE JEAN-LOUIS SAINT-MARTIN

1. Identifier le bureau de l'Enregistrement

En tenant compte de la localisation du lieu de décès de Jean-Louis Saint-Martin, le chercheur doit se porter sur les archives produites par le bureau de Tarbes (3 Q 18).

2. Consulter la table des successions et absences en ligne

Afin de connaître les modalités de recherches dans les tables de successions et absences consultables en ligne sur le site des Archives départementales, le chercheur consultera [la fiche dédiée](#).

TABLE des				Successions et Absences			
N°	NOM	PROFESSION	DATE	N°	DATE	PROFESSION	DATE
200	Sabatier	Agente	1913	220	1913		
201	Sabatier	Agente	1914	27	1914		
202	Sabatier	Agente	1914				
203	Sabatier	Agente	1914				
204	Sabatier	Agente	1914				
205	Sabatier	Agente	1914				
206	Sabatier	Agente	1914				
207	Sabatier	Agente	1914				
208	Sabatier	Agente	1914				
209	Sabatier	Agente	1914				
210	Sabatier	Agente	1914				

Table de successions et absences du bureau de Tarbes.
ADHP, 3 Q 18 / 1036

Date de l'enregistrement de la déclaration de succession.

La table de successions et absences apporte de nombreuses informations sur la personne recherchée : sa profession, son âge au moment du décès, le nom de son épouse et de ses ayants-droits. Elle indique également la date à laquelle sa déclaration de succession a été établie par l'Enregistrement ce qui permet au chercheur d'accéder aux registres de déclarations de mutations par décès.

Dans le cas qui nous intéresse, la table de successions et absences indique que la déclaration de succession a été enregistrée en mai 1913 sous le numéro 220. Un complément a également été enregistré le 25 février 1914 sous le numéro 27.

3. Consulter le registre des déclarations des mutations par décès en salle de lecture

A l'instar des tables de successions et absences, les registres des mutations par décès sont classés par ordre chronologique. En consultant l'instrument de recherche du bureau de l'Enregistrement de Tarbes, le chercheur doit donc commander les cotes 3 Q 18 / 1682 pour la déclaration n° 220 de mai 1913 et 3 Q 18 / 1684 pour le complément n° 27 de février 1914.

3 Q 18/1680	1er octobre 1912-30 janvier 1913. Anc n° vol. : 172 Ancienne cote I : 1201 W 653 1912-1913.
3 Q 18/1681	3 février-30 avril 1913. Anc n° vol. : 173 Ancienne cote I : 1201 W 654 1913.
3 Q 18/1682	3 mai-30 août 1913. Anc n° vol. : 174

3 Q 18/1683	2 septembre 1913-30 janvier 1914. Anc n° vol. : 175 Ancienne cote I : 1201 W 656 1913-1914.
3 Q 18/1684	2 février-20 juillet 1914. Anc n° vol. : 176 Ancienne cote I : 1201 W 657 1914.
3 Q 18/1685	21 juillet 1914-12 janvier 1915. Anc n° vol. : 177 Ancienne cote I : 1201 W 658

Tranches chronologiques
couverte par les déclarations
de mutations par décès.

Instrument de recherche du bureau de Tarbes (3 Q 18)

Le chercheur accède dans un premier temps à la déclaration de succession conservée sous la cote 3 Q 18 / 1682)...

N° 118

ISTRATION DE L'ENREGISTREMENT, DES DOMAINES ET DU
 FORMULE DE DÉCLARATION DE MUTATION PAR DÉCÈS
 Coût : 5 centimes. (Loi du 25 février 1901, art. 22.)

ACCESSION de M. *J. Martin Jean Pierre*

Le *13 9 1912* sousigné *J. Martin Jean Pierre* *promittant à*
Paul Chézy

agissant en qualité de *héritier par famille*
(héritier, légataire, donataire, velle, créancier, mandataire.)

déclare que M. *J. Martin Jean Pierre* *est décédé*
(Né et prénom de défunt.)

âgé de *87 ans* de nationalité *française*
(Si le défunt n'est pas français.)

affilié *à la commune de Paris*
(Né et prénom de défunt.)

exerçant la profession de *propriétaire*
 domicilié à *Paris 10^e*
 est décédé à *Paris 10^e*
 le *13 9 1912*

MARGE RÉSERVÉE AU RECEVEUR.

DECLARATION
 du *13 9 1912* n° *372*

QUITTANCE N° *120*

Lorsqu'il aura été fait plusieurs déclarations concer-
 nant la même succession, le receveur en mentionnera et
 après les dates et les numéros.

2 Janvier 1914 n° 97

Telle des décès, vol. *33* folio *193* n° *246*

Compte des décès, vol. *13* n° *372*

de son conjoint, vol. *25* n° *372*

ORDRE
 des
 numéros
 de
 déclarations
 successives

68 380
68 680
68 380

Martin Jean Pierre J. Martin et Chézy Paul Chézy
le 13 9 1912

Je soussigné successivement avec M. Jean Pierre Martin et son
épouse Paul Chézy, héritiers par famille de
M. Martin Jean Pierre, déclarant que
M. Martin Jean Pierre est décédé le 13 9 1912
à Paris 10^e et que son conjoint M. Martin Jean Pierre
est décédé le 13 9 1912 à Paris 10^e.

M. J. Martin, déclarant que M. Martin Jean Pierre
est décédé le 13 9 1912 à Paris 10^e.

M. Paul Chézy, déclarant que M. Martin Jean Pierre
est décédé le 13 9 1912 à Paris 10^e.

M. J. Martin, déclarant que M. Martin Jean Pierre
est décédé le 13 9 1912 à Paris 10^e.

M. Paul Chézy, déclarant que M. Martin Jean Pierre
est décédé le 13 9 1912 à Paris 10^e.

M. J. Martin, déclarant que M. Martin Jean Pierre
est décédé le 13 9 1912 à Paris 10^e.

M. Paul Chézy, déclarant que M. Martin Jean Pierre
est décédé le 13 9 1912 à Paris 10^e.

Date et numéro d'enregistrement de la déclaration et nom de la personne concernée par la succession.

DECLARATION du 13 9 1912 n° 372

Telle des décès, vol. 33 folio 193 n° 246
 Compte des décès, vol. 13 n° 372
 de son conjoint, vol. 25 n° 372

La déclaration de mutation par décès indique les références du compte de Jean-Pierre Saint-Martin au répertoire général et ainsi de prendre connaissance de l'ensemble des actes enregistrés par l'Enregistrement au nom de ce dernier. Celui-ci est donc disponible dans le volume n° 12 sous le numéro 372. Elle permet également d'accéder aux comptes du répertoire général de son épouse et de ses ayants-droits. Lorsqu'un chercheur souhaite connaître l'ensemble des actes établis au nom d'un individu, il est donc conseillé de consulter sa TSA ou sa déclaration de mutation par décès.

Déclaration de mutation par décès de Jean-Pierre Saint-Martin.
 ADHP, 3 Q 18 / 1682

...Puis il accède au complément (3 Q 18 / 1684).

FORMULE DE DÉCLARATION DE MUTATION PAR DÉCÈS.

Coût : 2 centimes 1/2 (Loi du 25 février 1901, art. 22.)

DÉPARTEMENT

BUREAU

SUCCESSION de M. *Saint-Martin Jean Louis*

Le *30/08/1910*

(Date, jour, mois et année de l'événement)

agissant en qualité de

(Titulaire, légataire, donataire, héritier, mandataire, exécuteur testamentaire)

déclare que M. *Saint-Martin Jean Louis*

(Nom et prénom du défunt)

âge de _____ de nationalité _____

(à la date de son décès)

exercant la profession de _____

domicilié à _____

est décédé à *Toulon Cedex*

le *22 novembre 1910*

Encre sur les noms, prénoms, domiciles et âge de parenté avec le défunt des testateurs et légataires. — Lister les dispositions testamentaires et les clauses du contrat de mariage. — Désigner les biens dépendant de l'hérédité, l'État dépendant de la communauté, et les autres biens, s'il s'agit d'un bien appartenant en propre à l'un ou de la communauté.

22 11 1910 12 509

Supplément de droit

*sur la déclaration du 9 mai 1910, celle de la
succession de Saint-Martin Jean Louis, décès à
Toulon Cedex le 22 novembre 1910
Bureau de Liquidation 231*

231
le Receveur

[Signature]

MARGE RÉSERVÉE AU RECEVEUR

DÉCLARATION

du *2 Janvier 1911* n° *27*

QUITTANCE n° *27*

Lorsqu'il sera fait plusieurs déclarations ou paiements concernant la même succession, le receveur en mentionnera le total des dates et les sommes.

22 novembre 1910 n° 27

Taille des titres, vol. *83* folio *183-184*

Compte du de cesse : vol. _____
Compte du de cesse : vol. _____

COMPTES

du

de

Déclaration de mutation par décès de Jean-Pierre Saint-Martin.

ADHP, 3 Q 18 / 1684

A l'instar des tables de successions et absences et des registres de déclarations de successions et d'absences, les renvois sont classés par ordre chronologique. Le chercheur doit donc consulter la cote 3 Q 21 / 454 pour consulter les renvois de l'année 1944.

Une fois la liasse en mains, il n'a plus qu'à se reporter au renvoi n° 2 du mois de juin. La recherche s'achève aux Archives départementales avec la consultation de ce document.

Cadre réservé à l'Administration

RENOI DE RENSEIGNEMENTS.
(Loi de finances du 31 mai 1933, art. 90.)

119
DIP. N° 160.
(J. 12073-Mov. 1933.)
JUN
N° du classement : 2

N° _____

Du bureau d _____ département d _____
au bureau d _____ département d _____

Table des décès, n° 115, n° 153. — R. G. vol. _____, n° _____
Succession déclarée le _____ 193 _____ ou Déc. n° _____

BIENS MOBILIERS
ASSURÉS CONTRE L'INCENDIE.

par M. Louis M^e d'Ysaque Luc de **TOULOUSE**
et appartenant à (2) Lorquet Gilbert
époux (ou) épouse de _____
domicilié à Vic Bigorre rue _____ n° _____
canton d _____ département d H. Pyren.
décédé } (3) le 11 dec 1943
(ou) dont le conjoint est décédé }
à Vic Bigorre département d H. Pyren.

1° Numéro de la police : du huit 69. 11 319

2° Date de la police : drou au dec 4681

3° Durée et point de départ de l'assurance _____

matrice pré-
sente, nom-
mément et
surtout.
Les femmes
mariées, in-
cluent patro-
le défunt.
le ligne

Renvoi établi par le bureau de Vic-en-Bigorre.
ADHP, 3 Q 21 / 454

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DES HAUTES-PYRÉNÉES

Archives départementales des Hautes-Pyrénées
5, rue des Ursulines
BP 1343
65013 Tarbes cedex
Standard : 05.62.56.76.22
Courriel : archives@ha-py.fr
Site internet : www.archivesenligne65.fr

Ouvert du lundi au mercredi de 13h30 à 17h30 et du jeudi au vendredi de 9h00 à 17h30



Table de succession et absences du bureau de Lannemezan (1840-1853)
ADHP, 3 Q 10 / 2